

Lundi 30 novembre 1999



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 5
ET AVIS

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

LECTURE ET DÉPÔT DE PÉTITIONS

PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS SPÉCIAUX ET PERMANENTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRES ET DÉPÔT DE RAPPORTS

AVIS DE MOTIONS

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

ORDRE DU JOUR

MOTION DU GOUVERNEMENT

M^{me} la *ministre* WOWCHUK

que Agriculture Canada et le Programme agroalimentaire du Canada prévoient que le revenu agricole total net du Manitoba chutera d'au moins 287 millions de dollars par rapport à la moyenne des cinq années antérieures;

que la baisse des prix des denrées, baisse attribuable aux subventions à l'exportation aux États-Unis et dans la Communauté économique européenne, fait qu'il est difficile pour nos producteurs de gagner leur vie sur la ferme;

que les agriculteurs canadiens ne reçoivent que 9 % en subvention sur leur blé alors que les agriculteurs américains reçoivent 38 % et les agriculteurs européens 56 %;

que le retrait de l'aide nationale au cours des dernières années a coûté 350 millions de dollars par année aux agriculteurs manitobains;

que l'abolition de la subvention du tarif du Nid-de-Corbeau a fait, à elle seule, que les frais de transport des agriculteurs manitobains ont triplé;

que nos producteurs agricoles sont parmi les plus efficaces et les mieux équipés au monde;

que la crise à laquelle font face les producteurs agricoles manitobains continuera à avoir des effets sur l'ensemble de l'économie manitobaine, y compris sur les collectivités, les entreprises et les services qui dépendent de la solidité de l'économie agricole;

qu'une délégation manitobaine se composant de représentants d'organismes de producteurs agricoles et d'élus des trois partis politiques provinciaux a rencontré les membres du Cabinet fédéral et a demandé un financement provisoire de 300 millions de dollars;

qu'il n'a pas été donné suite à la demande susmentionnée,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba continue à travailler d'une façon non partisane afin de faire prendre conscience au gouvernement fédéral du sérieux de la crise agricole qui sévit au Manitoba et du besoin urgent d'une intervention de la part du gouvernement fédéral;

que l'Assemblée exhorte fortement le gouvernement fédéral à prendre des mesures immédiates et à acquiescer à notre demande de 300 millions de dollars pour aider les exploitations agricoles familiales du Manitoba.

et sur la motion d'amendement qui suit de M. PENNER (Emerson) :

QUE le premier « attendu » soit remplacé par ce qui suit :

que les agriculteurs sont la source primaire de toute production alimentaire;

QUE le quatrième « attendu » soit remplacé par les paragraphes suivants :

que la Communauté économique européenne a décidé de produire suffisamment de nourriture pour éliminer à tout jamais la famine sur son territoire;

que la Communauté économique européenne garantit un revenu suffisant à ses agriculteurs tout en maintenant à un niveau abordable le prix des aliments au comptoir de l'épicerie grâce à un appui direct en nature et à des paiements à l'acre versés aux producteurs;

que la production européenne excédentaire est exportée grâce à des prix subventionnés (subventions à l'exportation);

que le gouvernement des États-Unis, sans l'appui des divers états, utilise des méthodes similaires pour fournir de l'aide à ses agriculteurs afin d'assurer la survie du secteur agricole et de permettre à ses citoyens de bénéficier de prix alimentaires abordables;

que la guerre des prix alimentaires a entraîné d'importantes réductions du prix des denrées, ce qui a eu pour effet de réduire le revenu des agriculteurs du Manitoba à un niveau tel que l'exploitation agricole et la production alimentaire ne peuvent pas être maintenues;

QUE les paragraphes qui suivent soient ajoutés après le sixième « attendu » :

que les agriculteurs canadiens doivent faire concurrence aux trésors publics des pays européens et au trésor public du gouvernement des États-Unis;

que le gouvernement fédéral libéral à Ottawa a toujours maintenu que les gouvernements provinciaux doivent prendre à leur charge une partie importante du coût des programmes de réduction des prix alimentaires;

qu'il y a d'énormes différences entre la capacité qu'ont les différentes provinces de payer pour ces mesures;

que le gouvernement fédéral libéral à Ottawa a pratiquement aboli toute forme d'aide aux agriculteurs;

QUE les huitième et neuvième « attendus » et les deux propositions soient remplacés par ce qui suit :

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte avec insistance le gouvernement fédéral libéral à Ottawa à assumer ses responsabilités à l'égard des producteurs d'aliments du Manitoba et du reste du Canada;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement fédéral libéral à accorder à ses agriculteurs une aide comparable à celle qu'accordent la Communauté économique européenne et le gouvernement des États-Unis;

que, grâce à la présente mesure, la population du Canada puisse continuer à bénéficier d'une source d'aliments de haute qualité.

(M. PITURA – 32 min)

Reprise du débat :

sur la motion de M^{me} ALLAN portant sur l'adresse en réponse au discours du trône prononcé par le lieutenant-gouverneur à l'ouverture de la session

(M. FILMON)